deux wagons-lits pour la suite et un wagon cuisine.

Le roi est brun, de taille un peu au-dessus de la moyenne, la figure extrêmement ouverte et sympathique. Il a de grands et beaux yeux noirs. Il descend du wagon en souriant et serre la main que lui tend M. Loubet. Tandis que les personnages présents restent à l'écart durant une minute, le roi et le président s'adressent les compliments d'usage, pendant que le ministre des affaires étrangères, M. de Villaurrutia, et la suite royale descendent du train.

Le roi est en grand uniforme de général d'infanterie espagnole, la poitrine ornée de nombreuses décorations.

M. Loubet porte au cou la Toison-d'Or.

Les présentations ont aussitôt lieu.

A chacune des personnes que M. Loubet lui désigne, Alphonse XIII adresse quelques mots aimables.

Il serre à deux reprises la main de M. Delcassé, qui s'incline et remercie. Tous les ministres sont ainsi successivement présentés.

Puis le roi présente à son tour son ministre des affaires étrangères et officiers de sa suite à M. Loubet et à M. Delcassé.

Le jeune souverain converse librement, avec une simplicité très remarquée. Il s'exprime presque sans accent, en un français très pur.

Les salves de cent-un coups de canon sont commencées. Elles sont tirées les unes du bastion voisin du boulevard Suchet, les autres sur l'esplanade des Invalides. Elles annoncent à Paris qu'il possède un hôte royal.

En suivant le tapis rouge, qui orne le quai jusqu'à la salle d'attente, le roi et M. Loubet gagnent l'escalier de la gare, suivis des ministres et des personnages de la suite royale. Les fonctionnaires, les militaires les personnalités politiques présentes font la haie tout le long du quai, et sitôt passés, les ministres se précipitent à leur suite.

Le Cortège

Puis le roi et M. Loubet montent dans la voiture attelée en daumont qui stationnait devant la porte de la gare : des vivats s'élèvent aussitôt des maisons de l'avenue et du boulevard voisins. La foule est retenue cependant à distance trop respectueuse. Le roi salue. Il est acclamé.

Les musiques jouent l'hymne royal espagnol, les drapeaux s'inclinent ; ce départ des voitures est d'un effet merveilleux. Les cuirassiers encadrent les landaus et le cortège s'éloigne dans la direction de l'Etoile au milieu de vivats qui s'élèvent de plus en plus chaleureux, dans la poussière et le soleil.

Voici la composition du cortège :

Dans la daumont, le roi et le président de la République.

Dans la première calèche, M. de Villaurrutia, ministre des affaires étrangères d'Espagne, M. Maurice Rouvier, président du conseil des ministres, et, en face, le général de division Debatisse, commandant le 2e corps d'armée, attaché à la personne du roi, et M. Abel Combarieu, secrétaire général de la présidence de la République.

Dans la deuxième : le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et, en face, le général Dubois, secrétaire général de la présidence, et M. Riano.

Dans la troisième : le duc de Solomayor, grand-maître de la cour du roi, M. Jules Cambon, ambassadeur de la République à Madrid, et, en face, le contre-amiral Manceron, directeur de l'Ecole supérieure de marine, attaché à la personne du roi, et M. Henry Poulet, chef du secrétariat particulier.

Dans la quatrième : le duc de Santo-Mauro gentilhomme de la chambre du roi, le général de division de Bascaran, chef par intérim de la maison militaire du roi, et en face, M. C. Piccioni, secrétaire d'ambassade de 1re classe, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, attaché à la personne de M. Villaurrutia, et le lieutenant-colonel Chabaud.

Dans la cinquième : le colonel Milans del Bosch et le lieutenant-colonel comte del Grove, aides de camp du roi, et en face, M. Alabern, médecin du roi, et le lieutenant-colonel Meaux Saint-Marc.

Dans la sixième : le lieutenant-colonel Elorriaga et le lieutenant-colonel comte de Aylar, aides de camp du roi, et en face, le lieutenant-colonel de Cornulier-Lucinière, attaché militaire à l'ambassade de France à Madrid, et M. Ricardo Spottorno, *troisième secrétaire*.

Sur tout le parcours les acclamations du public retentissent au passage du président et du roi qui sourit et répond par de gracieux saluts.

Au Ministère des Affaires Etrangères

A 3 h. 35, lorsque le cortège arrive au Ministère des Affaires étrangères, devenu jusqu'à dimanche « palais-royal », le drapeau espagnol est hissé sur le faite du palais, au centre ; sur les deux ailes, flotte le drapeau français.

La façade du palais est sobrement décorée de faisceaux de drapeaux, aux couleurs des deux pays.

Tandis que les tambours et les clairons battent et sonnent aux champs, la daumont pénètre dans la vaste cour du palais, et vient s'arrêter devant le perron de l'aile gauche. Les cuirassiers de l'escorte sont restés sur le quai, devant la grille.

Le roi et le président mettent pied à terre.

Le président et les personnages qui ont accompagné le roi jusqu'au palais, ne quittent le roi que dans ses appartements.

Nous avons parcouru ces appartements au moment où le capitaine Clément, de la garde républicaine, commandant militaire du « palais royal », faisait la dernière inspection.

La décoration en est du meilleur goût. Sur le palier en balcon du premier étage, où mène un escalier monumental, ce ne sont que plantes vertes et que touffes de fleurs ; les hortensias aux teintes délicates et les roses éclatantes dominent dans la décoration florale des appartements royaux. L'antichambre de service, la première et la deuxième antichambre sont de vastes salons dont l'ameublement a été complètement renouvelé, et que parent, sur les cheminées, de frêles plantes vertes ; dans les fenêtres, de palmiers. Le grand salon de réception, qui vient ensuite au centre de la façade, sur le quai, a reçu un mobilier nombreux de fauteuils et de chaises rouge et or ; sous le lustre, règne un vaste divan circulaire rouge. Des palmiers, des hortensias décorent cheminées et bahuts.

A droite, s'ouvre le salon de la rotonde, qui sera le salon particulier du souverain.

Sur le vaste piano à queue, sur les bahuts, sur les gracieuses petites tables, sont disposées des bouquets de roses. Devant la cheminée, un guéridon supporte les apprêts de la collation ; magnifique théière de vermeil, coupes délicates, assiettes en porcelaine de Sèvres historiée. Les pièces de ce service, qui est sans prix, représentent des monuments et des vues de France. C'est là que le roi prendra, avant de se rendre à l'Elysée, quelques instants de repos.

La chambre du roi fait suite, à droite, sur la façade qui donne sur le parc, au salon particulier. Le vaste bureau empire qui en occupe le centre est ouvert ; sur la tablette tirée, s'offre une luxueuse garniture de bureau, en maroquin rouge. Sur le bureau ont été disposées, par une louable attention, les photographies, dans des cadres d'or, de la reine mère et des autres personnes de la famille du roi. Sur une splendide commode empire, M. Mollard a fait placer un buste d'Alphonse XII, père du roi.

A côté du lit, qui remplit une profonde alcôve, sur une merveille de table empire, un appareil téléphonique attend le bon vouloir du roi ; il permettra au jeune souverain de communiquer chaque jour verbalement avec sa mère.

Après avoir accompagné le roi dans ses appartements, M. Loubet est rentré directement à l'Elysée, encadré de l'escorte des cuirassiers.

LE ROI A L'ELYSEE

A 4 heures 45, le roi d'Espagne a quitté le ministère des affaires étrangères pour se rendre à l'Elysée.

Un grand nombre de membres de la colonie espagnole, qui se trouvaient dans la cour du ministère des affaires étrangères, ont crié au moment où le roi montait en landau : « Vive notre roi ! »

Encadré par une escorte du premier cuirassiers, le cortège royal traverse le Pont Alexandre III et s'engage dans l'avenue Marini. Il se compose de trois calèches. Dans la première ont pris place : le roi, M. De Villa Urrutia, et le général Dubatisse ; dans la seconde : l'ambassadeur d'Espagne, M. Riano, le duc de Soto Mayor et le contre-amiral Manceron ; dans la troisième : le colonel Milan Del Bosch, M. Alabru, le lieutenant-colonel del Grove, et le lieutenant-colonel de Conulier-Lucinière.

Les honneurs militaires ont été rendus dans la cour de l'Elysée par le 28e de ligne, avec colonel, drapeau et musique.

Le roi a été reçu à sa descente de voiture au perron de l'Elysée, par M. Molard, introducteur des ambassadeurs, le lieutenant colonel Roulet, et le commandant Brionee, commandant militaire du palais. En haut de l'escalier d'honneur, le général Dubois et le colonel de Saint-Marc, attendaient le souverain, qu'ils ont introduit dans le salon des ambassadeurs où le président attendait le roi entouré des membres de sa maison civile et militaire, et accompagné de Madame Loubet.

Le roi, le président et Mme Loubet, ont engagé dans le salon des ambassadeurs une conversation très cordiale. Alphonse XIII s'est montré enthousiasmé de la réception qui lui a été faite. Il a dit que cela dépassait tout ce qu'il avait prévu et n'a pas caché sa joie.

Après un entretien de quarante minutes, à 5 heures 45, le roi a été reconduit presque sur le perron de l'Elysée, par M. Loubet, qui lui a serré la main cordialement.

Le roi, remonté en voiture, se tient debout et se tourne vers le président pour le saluer militairement. Il salue aussi debout dans sa voiture, le colonel et le drapeau du 28e de ligne.

Le souverain est enchanté de la visite qu'il vient de faire à l'Elysée ; il sourit à tout le monde, il est vivement acclamé. La foule crie avec entrain : « Vive le roi ! » Elle acclame le reste du cortège aux cris de « Vive l'Espagne ! »

A 5 heures 55, le roi regagne ses appartements au ministère des Affaires étrangères toujours salué par les acclamations de la foule qui n'a pas quitté les abords du quai d'Orsay.

En arrivant au Palais-Royal, le roi, ayant gravi les marches du perron se voyant accueilli par des vivats enthousiastes se retourne et salue.

L'escorte se retire, et le service d'ordre est momentanément relevé. La circulation est rendue accessible au public entre le pont Alexandre III et le pont de la Concorde.

A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

Un public assez nombreux a stationné cet après-midi aux alentours du Luxembourg et du Palais-Bourbon, attendant le roi d'Espagne, mais, Alphonse XIII a fait savoir qu'étant fatigué par le voyage, il ne pourrait venir en personne faire visite à M. Fallières et à M. Doumer.

A six heures, le général de division José de Bascaran, chef par intérim de la maison militaire du roi, accompagné du lieutenant-colonel de Conulier-Lucinière, notre attaché à Madrid, s'est rendu au petit Palais du Luxembourg, puis au Palais-Bourbon, déposer la carte du roi d'Espagne.

Faits Divers
REGIONAUX

Les RETRAITES OUVRIÈRES

A propos du Règlement des Hospices de Lille.

Un homme d'une quarantaine d'années environ, d'apparence plutôt pitoyable, venait tout récemment nous faire part de ses doléances contre l'administration des hospices de Lille.

Ces plaintes sont-elles justifiées ? Nos lecteurs en jugeront. Son cas nous a paru assez intéressant pour que nous l'exposions ici.

Le sieur E. D. entrait en 1884, à l'administration des Hospices, comme employé. Il garda ces fonctions dix-huit années durant, et quitta volontairement son poste, au mois de juin 1901.

Etait-ce un employé modèle ? Il paraît que non. Mais, n'est-il pas déjà étrange que dans ce dernier cas, s'il s'acquittait mal de son service, on l'ait conservé si longtemps ? Donc, à la date indiquée, il quitta son poste, découragé, nous a-t-il dit, des multiples tracasseries que lui infligeait un de ses supérieurs, qui, désirant le remplacer par l'un de ses parents et protégés, s'opposait à son avancement. Il nous a affirmé, du reste, que cette persécution sévissait particulièrement contre lui depuis le jour où il avait grandement froissé, lors des élections municipales de 1897, un gros personnage, alors tout puissant dans l'administration.

Jusqu'à quel point ces faits sont-ils exacts ? Nous ne saurions trop le préciser. Une enquête nous entraînerait trop loin, et nous manquons des éléments nécessaires pour la tenter.

Mais ce qui nous importe et ce que visent les réclamations de E. D., c'est que pendant dix-huit années de service, il avait versé à la caisse des retraites de l'administration et même, comme le règlement de l'administration l'impose, abandonné, au profit de la caisse des retraites, son premier mois d'appointements.

Il réclama donc, après son départ, la retraite proportionnelle à laquelle il croyait avoir droit, et pour laquelle l'administration avait effectué des retenues sur l'argent gagné par son travail. Il réclama, à plusieurs reprises sans se décourager et tout récemment encore.

Ses plaintes allèrent même jusqu'à la préfecture. D'un côté, comme de l'autre, on lui répondit par une fin de non-recevoir.

— « Après mes huit ans de service, nous écrit-il, dans cette administration, créée pour les malheureux, je meurs de faim et ne trouve pas d'emploi, c'est pourquoi je viens vous prier de me faire obtenir par la voix de votre journal, ce que j'ai droit, alors que des retraites vont être accordées aux ouvriers. Ayant versé mon argent pendant dix-huit ans, je me vois refuser cette petite retraite pour ma vieillesse. »

Qu'y pouvons-nous faire ? Les tribunaux auxquels E. D. nous a-t-il affirmé, a l'intention de recourir peuvent seuls trancher la question.

Qu'y pouvons-nous faire ? L'administration des Hospices en refusant sa retraite au pauvre diable ne fait qu'user du droit que lui accorde le règlement de la caisse des retraites, imposé par elle, à leur entrée en fonctions, à tous ses employés.

L'article 6 de ce règlement stipule en effet :

« Peuvent exceptionnellement obtenir pension sans condition d'âge, après dix ans d'activité au moins passés à l'administration des Hospices, les employés que des accidents graves ou des infirmités mettent dans l'impossibilité de continuer leurs fonctions ou qui sont réformés, par suite de suppression d'emploi. »

Et tel n'est pas le cas, nous l'avons vu, du sieur E. D., qui quitta son emploi, parce qu'il le voulut bien.

Il répond à cette objection qu'il y a un précédent et que l'administration a alloué « de son plein gré et en violant le règlement » une pension assez considérable à la veuve d'un « gros employé », qui n'avait pas six ans de service.

Il y a peut-être là un argument à faire valoir devant les tribunaux. Mais le point sur lequel nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs, c'est la question de principe et non celle de savoir si l'administration des Hospices à quelque raison de manquer de bienveillance envers E. D.

Dans le cas présent, nous le répétons, nous n'incriminons pas le moins du monde cette administration, et ne pouvons, faute d'éléments, apprécier sa conduite. Mais la question des retraites ouvrières est à l'ordre du jour. Un ouvrier, congédié même pour de très justes raisons, n'a-t-il pas toujours droit, soit à une retraite proportionnelle aux retenues faites sur son salaire, soit, tout au moins, au remboursement de ces retenues ?

Le plus simple bon sens, la plus élémentaire raison ne peuvent hésiter à répondre. Le sieur E. D. aurait-il accompli des tours pendables, l'aurait-on flanqué à la porte des Hospices, comme le dernier des malfaiteurs — ce qui est loin d'être le cas — son argent, son pauvre argent, si péniblement gagné, n'est-il pas toujours son argent ? Le règlement de la caisse des retraites de l'administration des Hospices nous paraît franchement inique sur ce point.

Et il faut veiller à ce que la loi des retraites ouvrières sauvegarde suffisamment, en cas d'abandon de travail, pour quelque raison que ce soit, les droits incontestables des salariés.

R. DOUVRY.

L'Unité Socialiste dans le Nord

A VALENCIENNES

Hier a eu lieu, salle Claisse, rue de l'Escaut, sur convocation des citoyens P. Mélin, secrétaire du Parti Socialiste de France et O. Laplace, secrétaire du Parti Républicain Socialiste Indépendant, une réunion plénière des deux groupes socialistes de Valenciennes.

Le citoyen Deguise est élu président.

Le citoyen Mélin rappelle le but de la réunion : la fusion des deux sections.

Il convient d'attendre pour les règlements intérieurs, les décisions prises par la commission d'unification départementale, mais on peut dès à présent affirmer à Valenciennes le désir de tous les socialistes et leur volonté de se rallier à l'Unité, décidée à Paris et confirmée par la nomination de la commission d'unification à Lille, en un mot, d'être un seul et grand parti socialiste.

Le citoyen Laplace se rallie à ces paroles et se déclare heureux d'apporter l'adhésion formelle et unanime des socialistes indépendants.

Il est procédé ensuite à la nomination de la commission administrative du nouveau groupe, qui se composera de 13 membres.

Le citoyen P. Mélin est désigné comme secrétaire général.

La commission complètera son bureau lors de sa prochaine réunion qui aura lieu vendredi prochain 2 juin, à huit heures et demie du soir, au Bar de Moscou.

UN ASSASSINAT A NŒUX-LES-MINES

Un crime, commis dans des circonstances encore enveloppées de mystère, a été commis à Nœux-les-Mines, dans la nuit de lundi à mardi.

Hier matin, vers huit heures, on découvrait, à l'extrémité du territoire de la commune de Nœux, dans un champ de minette à vingt-cinq mètres environ du chemin de Mazingarbe et à trois kilomètres de la gare de Nœux, le cadavre d'un individu inconnu.

Le corps était froid déjà. D'un premier examen, il ressortit que le malheureux était victime d'un meurtre. En effet, le cadavre porte trois blessures paraissant faites avec les balles d'un revolver ; elles sont situées comme suit : l'une à la racine du nez, la seconde, sous la clavicule gauche, la troisième dans la région thoracique. En outre, plusieurs autres parties du corps portent des traces de coups qui auraient pu être donnés au cours d'une lutte.

M. Hénin, commissaire de police de Nœux prévenu, se rendit immédiatement sur les lieux et procéda à une enquête.

Dans les poches du défunt, un homme de 25 à 30 ans, on trouva des papiers, au nom de M. Joseph Hollande, sujet belge.

Des premiers renseignements recueillis, il résulte que la victime aurait été vue dans plusieurs cabarets de Nœux, dimanche soir.

Le parquet de Béthune a été prévenu par dépêche.

A demain d'autres détails.

LE DRAME DE LA RUE DE PARIS

A LILLE

René Gilly, le meurtrier de la rue de Paris, a écrit à Me A. D'Hooghe, l'éminent avocat à la Cour d'Appel de Douai, pour le prier de se charger du soin de sa défense.

Me A. D'Hooghe, qui est venu mardi après-midi, rendre visite au meurtrier, à la maison d'arrêt, et qui s'est entretenu pendant un certain temps avec lui, a accepté cette mission.

Les Grèves en 1904

La statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1904, que vient de publier le ministère du commerce, révèle l'amplitude et la vitalité du mouvement ouvrier.

Il y a eu en 1904, 1.026 grèves comprenant 271.097 grévistes, dont 223.930 hommes, 37.941 femmes et 9.225 jeunes gens, occupés dans 17.250 établissements. Ces grèves ont entraîné 3.934.884 journées de chômage.

La moyenne des jours chômés a été de 11 par gréviste.

A ce propos, il est intéressant de remarquer que cette moyenne était de 18 jours par gréviste pour les 576 grèves de l'année 1903.

Une catégorie d'ouvriers qui était restée jusqu'à ce jour à l'écart du mouvement syndical — les ouvriers agricoles et viticoles — a donné 129 grèves avec 40.343 grévistes, et s'étendant à 10.515 établissements.

Pour les conflits, nés à l'occasion de l'application dernière de la loi du 30 mars 1900 sur le travail des enfants, filles mineures et femmes employées dans l'industrie, les grèves au nombre de 92 atteignent 465 établissements et entraînent 50.900 grévistes, avec 1.185.250 jours chômés.

Les chiffres les plus élevés de grévistes ont été fournis par les départements suivants : Bouches-du-Rhône (49.968), Nord (47.800), Hérault (26.705), Maine-et-Loire (18.911), Seine-Inférieure (17.533), Aude (14.641), Pyrénées-Orientales (13.795), Finistère (8.178), Rhône (6.534), Seine (5.148).

Dans l'ensemble, les grèves et les grévistes se répartissent ainsi suivant les résultats obtenus :

297 grèves (avec 53.555 grévistes) ont réussi. 394 grèves (avec 168.034 grévistes) se sont terminées sur une réussite partielle ou une transaction.

335 grèves (avec 49.508 grévistes) ont échoué.

Les questions de salaires (demande d'augmentation, refus d'accepter une diminution) ont provoqué 650 grèves (avec 190.842 grévistes).

Les grèves de cette catégorie qui ont réussi ont fait monter le salaire journalier moyen de 2 fr. 92 à 3 fr. 44 ; celles qui ont abouti à une transaction l'ont élevé de 2 fr. 12 à 2 fr. 60. Le salaire moyen des grèves qui ont échoué est de 4 fr. 31.

Après ces questions, celles qui ont causé le plus de grèves, ce sont les questions de personnes : demandes de réintégration d'ouvriers congédiés, ou demande de renvoi de contremaîtres.

244 grèves ont eu de tels objets, et il y a là une preuve que les ouvriers ne se soucient pas seulement de leurs salaires et des heures de travail, mais que les questions de morale et de dignité ne leur restent pas étrangères.

Les demandes de diminution de la durée de travail journalier ont été formulées dans 192 grèves, dont 64 parmi les ouvriers agricoles.

102 de ces demandes intéressant 22.241 grévistes, ont été suivies de réussite ; 37 avec 43.657 grévistes ont abouti à une transaction ; 54 avec 33.834 grévistes ont échoué.

L'application de la loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage a été, au cours de l'année 1904, constatée dans 247 différends, ce qui est une augmentation très sensible dans la proportion des conflits résolus par ce moyen.

L'initiative des recours a d'ailleurs été prise par les ouvriers dans 115 grèves, tandis que la tentative de conciliation a été repoussée 68 fois par les patrons, 6 fois seulement par les ouvriers et 5 fois par les deux partie.

Notons que 66 grèves (46.652 grévistes) ont été solutionnées par les syndicats ou unions de syndicats professionnels, 13 de ces conflits ont pris fin par entente entre le syndicat patronal et le syndicat ouvrier.

Ces conflits, dont la durée a varié de 4 à 102 jours, ont eu pour résultats 38 réussites, 35 transactions et 3 échecs seulement.

Il importe de constater que le nombre des grèves qui ont abouti, au moins partiellement, dépasse très sensiblement le nombre de celles qui ont échoué, et cette différence est encore plus sensible si l'on considère le nombre des grévistes intéressés.

Les Coopératives Ouvrières Anglaises

La Ligue démocratique belge organise un voyage d'études en Angleterre dans le but d'observer sur place le fonctionnement des sociétés coopératives ouvrières.

Nulle part, le mouvement coopératif n'a pris une extension et n'a donné des résultats aussi remarquables qu'en Angleterre : les sociétés y sont au nombre de 1.700, réunissant plus de deux millions de membres, presque tous fédérés ; leur chiffre d'affaires s'est élevé pour 1903 à 89 millions de livres ; leurs bénéfices, outre 5 % attribué au capital actions, ont atteint, pour cette même année, 9,873.000 livres, soit près de 247 millions de francs.

Il y a là d'utiles exemples à imiter et de précieuses leçons à recueillir.

Dernière Heure

Le Roi d'Espagne à Paris

TELEGRAMME DE M. ETIENNE

Paris, 30 mai. — M. Etienne, ministre de l'intérieur, vient d'adresser au ministre de l'intérieur d'Espagne à Madrid, le télégramme suivant :

« J'éprouve une grande joie à vous faire connaître la réception enthousiaste et triomphale de Sa Majesté le roi d'Espagne dans la capitale de la République française.

Je vous serais reconnaissant de faire agréer mes respectueux hommages à Sa Majesté la reine à qui je vous prie d'assurer que son auguste fils est en parfaite santé. J'adresse à Votre Excellence mes sentiments les plus dévoués. »

ARRESTATIONS

Quatre anarchistes ont été arrêtés avenue du Bois de Boulogne, pour outrages aux agents et port d'armes prohibées.

LE BANQUET DE L'ELYSEE

Ce soir, un banquet a été offert à l'Elysée, en l'honneur du roi d'Espagne.

Pour se rendre à l'Elysée, le roi a pris place dans le landau de gala, avec galerie dorée, qui avait déjà servi pour le roi d'Italie. Le piqueur, le cocher et les valets de pied portaient l'habit à la française brodé d'or et le tricorne également brodé d'or. Un bataillon du premier régiment de ligne avec drapeau et musique, commandant et colonel, rendait les honneurs.

La table comprenait plus de deux cents couverts. Elle était dans la grande salle des fêtes. Le roi et le président de la République étaient à côté l'un de l'autre.

TOAST DE M. LOUBET

Au cours du dîner à l'Elysée, le président de la République prononça le toast suivant que les convives écoutèrent debout :

C'est de tout cœur, qu'au nom de mon pays je souhaite la bienvenue à Votre Majesté. Si la France est particulièrement heureuse de recevoir votre première visite, votre Majesté est assurée de voir se dresser à chacun de ses pas le témoignage qu'elle n'est pas en terre étrangère et elle se convaincra vite qu'il n'y a ici pour la noble nation espagnole qu'une estime profonde et une chaude sympathie.

Pour remplir utilement la tâche qui lui incombait, la politique, à Paris, comme à Madrid, n'avait qu'à ne pas contrarier la nature. Partout voisins, nos deux pays peuvent être partout amis, se montrant une grande confiance, et pour le succès de leurs efforts pacifiques se prêtant un mutuel appui. Il me plaît infiniment de constater qu'il en fut ainsi et de saluer dans l'intimité des relations présentes de l'Espagne et de la France, le gage certain de leur union parfaite dans l'avenir.

Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, à Sa Majesté la Reine Mère, je bois aux réalisations des longs espoirs qui vous sont permis et des projets que votre âme généreuse forma pour la grandeur et la prospérité de l'Espagne. »

La musique joue l'hymne espagnol.

TOAST DU ROI

Le roi répondit ensuite en ces termes :

« C'est de tout cœur que je vous remercie, Monsieur le Président, pour vos aimables paroles qui sont la plus haute et la plus éloquente expression de la profonde sympathie avec laquelle la France reçut le souverain de la nation voisine et amie.

Cet accueil chaleureux et splendide, dont je fus profondément ému et reconnaissant, dit l'éclatante manifestation et l'accord parfait sur les questions intéressant principalement l'Espagne et la France. Ce facteur contribuera à resserrer davantage les liens déjà si forts et si nombreux qui unissent les deux peuples auxquels les Pyrénées vont ouvrir bientôt de nouvelles voies de communication.

Je lève mon verre à la santé de M. Loubet, à la grandeur et à la prospérité de la France. »

La musique joue la « Marseillaise », et le dîner continua.

LA GUERRE
Russo-Japonaise

RODJESTVENSKY PRISONNIER
TOUS LES CUIRASSES RUSSES PERDUS

Washington, 30 mai. — Le département d'Etat a reçu le télégramme suivant daté de Tokio, 30 mai :

On annonce officiellement que tous les cuirassés russes ont été coulés à l'exception de l'« Orel », et du « Nicolas Ier », qui ont été capturés.

Les amiraux Rodjestvensky, Folkersam et Nebogatoff sont prisonniers.

LES NAVIRES POURSUIVIS

Tokio, 30 mai. — Le bruit court que les navires russes poursuivis ont été coulés en approchant de Vladivostok.

LA QUESTION DE MEDIATION

New-York, 30 mai. — Le ministre du Japon, à Washington, a eu hier soir avec le président Roosevelt un long entretien dans lequel la question de la médiation a été discutée.

Le ministre du Japon a déclaré que les premières propositions devaient venir de la Russie.

Les Courses d'aujourd'hui

VOIR NOTRE « VIE SPORTIVE »

Pronostics des journaux paraissant à Paris ce matin :

De la PETITE REPUBLIQUE : 1. Grace Darling, Mlle Dollar. — 2. Samarie, Ginette II. — 3. Capitoul III. — 4. Beauty, Argument. — 5. Rowin, W. Greet. — 6. Maidensblush, Avignon.

De l'AUTO : 1. Planète, Mlle Dollar. — 2. Samarie, Ginette II. — 3. Capitoul, Saint-Pair. — 4. Argument, César II. — 5. Rowin, Conquête. — 6. Orphan, Menuet.

De l'ECLAIR : 1. Grace Darling, Pilocarpia. — 2. Samarie, Ginette II. — 3. Capitoul III. — 4. César II, Argument. — 5. Jusqu'au bout, Conquête. — 6. Orphan, Raquette III.

Du GAULOIS : 1. Mlle Dollar, Brown Boy. — 2. Samarie, Ginette II. — 3. Saint-Pair. — 4. César II, Argument. — 5. Conquête, Rowin. — 6. Orphan, Menuet.

Du MATIN : 1. Grace Darling, Mlle Dollar. — 2. Samarie, Ginette II. — 3. Capitoul III. — 4. Beauty, Argument. — 5. Rowin, W. Greet. — 6. Maidensblush, Avignon.

Du NEW-YORK-HERALD : 1. Ecurie Fishhof, Pilocarpia. — 2. Samarie, Ginette II. — 3. Capitoul III. — 4. Ecurie Clado, Argument. — 5. Rowin Jusqu'au bout. — 6. Orphan, Raquette IV.

Du PETIT JOURNAL : 1. Pilocarpia, Mlle Dollar. — 2. Samarie, Liquette. — 3. Capitoul III. — 4. César II, Dancing Girl. — 5. Jusqu'au bout, Rowin. — 6. Orphan, Menuet.

Du PETIT PARISIEN : 1. Planète, Défense. — 2. Samarie, Liquette. — 3. Capitoul III, Saint-Pair. — 4. César II, Argument. — 5. Jusqu'au bout, Conquête. — 6. Maidensblush, Raquette III.

Du RADICAL : 1. Ecurie Fischhof, Ugolin. — 2. Samarie, Liquette. — 3. Capitoul III. — 4. Ecurie Clado, Oalk Tree. — 5. Rowin, Jusqu'au bout. — 6. Maidensblush, Orphan.

---

son, lui fut d'une grande utilité dans les diverses opérations auxquelles il se livra pendant sa vie de policier.

Il ne disait jamais que la moitié des choses qu'il savait et gardait généralement pour lui seul les impressions qu'il recevait des événements.

La soirée qu'il venait passer avait été particulièrement féconde en impressions inattendues, et il s'était gardé d'en faire part à Mortimer dont cependant il ne redoutait pas l'indiscrétion.

Mais il ne voulait pas se laisser distraire par des observations empruntées à un ordre d'idées autre que celui qui lui était familier, et il craignait surtout de perdre le bénéfice de la campagne qu'il préparait, en admettant dans la partie un auxiliaire inexpérimenté et imprudent.

Tout en marchant, il récapitulait les différents incidents qui s'étaient produits rue Compans, et maintenant qu'il voyait les choses d'un œil plus calme et avec un esprit moins prévenu un fait principal émergeait du groupe de faits recueillis : ce qui le frappait à cette heure, c'était moins la rencontre imprévue de Balcam que la présence de « Jane la Rousse », et, impérieusement entraîné sur une pente mystérieuse, il se demandait quel rôle jouait cette femme dans l'affaire qui l'occupait, ce qu'il fallait craindre ou espérer d'elle.

Bridard n'était pas tout d'un coup arrivé à cette impression.

Il avait cru, il croyait encore à la haine de Jane la Rousse, mais il ne pensait pas que son concours dût aller au delà de la satisfaction de cette haine. Toutefois il ne doutait pas de sa sincérité et, jusqu'à la soirée de la rue Compans, le rôle qu'elle jouait lui avait paru logique de tout point.

Seulement, depuis quelques heures, un monde d'idées ou de sensations nouvelles prenait possession de son cerveau... Il avait cessé de voir clair dans le jeu jusqu'alors si net et si franc de cette femme, et Bridard n'aimait pas les positions ambiguës.

Pour se retrouver, comme nous l'avons dit, il récapitulait.

Et pendant une partie de la nuit, il repassa dans sa mémoire jusqu'aux moindres faits, ne négligeant aucun des indices qui eussent pu le mettre sur la voie de quelque découverte.

Il dormit peu, comme les bons généraux à la veille des grandes batailles.

Quand il se leva le lendemain, la nuit avait vraisemblablement porté conseil ; il paraissait avoir arrêté son plan d'une façon définitive.

Il était sept heures.

Il s'habilla à la hâte et revêtit le costume d'un bon bourgeois du Marais.

Quand il eut achevé sa toilette, ce qui ne fut pas long, il prit sur la cheminée le flacon qui lui avait été remis la veille par Lupus, versa à peine un quart de son contenu dans un second flacon de moindre proportion, qu'il plaça avec soin dans la poche de son gilet, et s'étant armé de sa canne, il quitta son appartement et descendit dans la rue.

Huit heures sonnaient.

Il gagna le boulevard Saint-Michel, enfila la rue Racine et s'enfonça dans une de ces rues étroites et quelque peu désertes qui débouchent sur la grande voie de Vaugirard.

Il n'avait pas fait cinquante pas qu'il s'arrêta devant une pharmacie d'apparence modeste, dont la montre était ornée, à droite et à gauche de la porte d'entrée, de ces grands bocaux verts et jaunes qui sont comme l'enseigne classique de tout établissement pharmaceutique.

Bridard poussa la porte et pénétra dans la pharmacie.

Un jeune élève vint aussitôt le recevoir.

— M. Fléchard ? demanda Bridard en saluant.

— M. Fléchard est dans son laboratoire, répondit le jeune élève ; est-ce à lui que vous désirez parler ?

— A lui-même.

— Prenez donc la peine de vous asseoir, je vais aller le prévenir.

Deux secondes après, M. Fléchard arrivait.

Bridard s'était levé.

— Je suis au regret de vous déranger, monsieur, dit ce dernier, mais j'ai à réclamer le secours de votre expérience et de vos lumières pour une affaire qui m'a paru importante, et je serais heureux...

— De quoi s'agit-il ? demanda M. Fléchard.

Bridard tira son flacon de sa poche.

— De ceci... dit-il en le présentant au pharmacien.

— Qu'y a-t-il dans ce flacon ?

— Je l'ignore.

— Et vous désirez le savoir.

— Je vous serais obligé de vouloir bien analyser la substance qu'il contient.

— Dans quel but ?

— Je vous le dirai après.

— Mais, monsieur...

Bridard se pencha à l'oreille de son interlocuteur et lui dit à voix basse quelques mots qui le firent tressaillir.

M. Fléchard s'inclina sans répondre, alla ouvrir la porte du laboratoire, et se tournant vers Bridard :

— Veuillez me suivre, monsieur, dit-il ; j'ai là tout ce qu'il faut pour l'examen que vous sollicitez, et il suffira de quelques minutes pour que vous soyez tout à fait édifié.

Nous ne nous attarderons pas à décrire le laboratoire de M. Fléchard. La description n'ajouterait rien à l'intérêt de la scène, et nous nous contenterons de dire qu'à peine entrés, le pharmacien indiqua un siège à Bridard, et que, muni du flacon, il se dirigea vers une table chargée de cornues, d'alambics et de ces vases de formes bizarres qui sont comme les ornements de ces sortes d'endroits.

Bridard le suivit de l'œil et se mit à l'observer avec une profonde attention.

Du reste, ce ne fut pas bien long.

Avant de prendre place à la table, le savant chimiste éleva le flacon en le présentant au jour, versa une goutte de la liqueur sur le bout de son doigt, qu'il porta ensuite à sa langue, et Bridard observa à ce moment que ses sourcils se rapprochaient brusquement et que son regard s'imprégnait pour ainsi dire d'étonnement et de défiance.

— Eh bien ? fit-il en rapprochant sa chaise, comme si le mouvement de M. Fléchard l'avait vivement intéressé.

Ce dernier remua la tête.

— Rien ! ce n'est rien ! répondit-il en examinant son interlocuteur avec plus d'attention qu'il ne l'avait fait encore... En pareille matière, nous ne nous contentons pas d'à peu près et l'analyse chimique seule peut nous permettre de nous prononcer avec certitude ; je vais donc procéder à l'expérience, et dans quelques secondes je vous en ferai connaître le résultat.

Bridard s'inclina en signe d'acquiescement.

M. Fléchard s'était assis cette fois, et, entièrement absorbé par l'intérêt de l'expérience à laquelle il se livrait, il ne prenait plus garde à ce qui se passait dans le laboratoire.

Il prit le flacon, versa une partie de son contenu dans un récipient de forme bizarre, pendant qu'il répandait quelques gouttes du reste sur une soucoupe de porcelaine.

Puis il commença son analyse.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, son examen dura à peine quelques secondes, au bout desquelles son œil vif et prompt lança un éclair, en dardant son regard sur Bridard.

— Nous y sommes ? fit ce dernier en se rapprochant.

— Qui vous a remis ce flacon ? demanda M. Fléchard.

— Cela importe peu, répondit Bridard. Ce qui m'intéresse est de savoir si vous êtes fixé.

— Parfaitement.

— Et cette liqueur ?...

— Un toxique des plus sûrs.

— Je m'en doutais... Seulement, s'il m'est permis d'émettre une opinion sur les propriétés de ce poison, je gage que son action est lente, que l'effet ne se produit qu'à la longue, et peut-être même sans désordre immédiatement apparent.

— C'est cela, fit le pharmacien étonné. Est-ce que vous seriez chimiste, monsieur ?

— Pas précisément, répondit Bridard, mais on n'est pas tout à fait un imbécile, et l'exercice de mes fonctions a développé en moi le don de déduction que la nature m'avait départi à ma naissance. Si vous le voulez bien, je vais continuer mes questions.

— Faites, monsieur.

— Nous sommes donc édifiés sur le premier point. Le flacon que je vous ai remis contenait un toxique qui agit lentement, et dont l'effet peut mettre beaucoup de temps à se produire. Employez-vous quelquefois ce poison dans vos préparations chimiques ?

— Rarement.

— Cependant vous le connaissez bien ?

— J'en connais la nature ; j'ai eu à plusieurs reprises occasion d'en analyser les propriétés, mais je dois vous faire observer qu'en France nos préparateurs ne s'en servent que rarement, et que, par conséquent, il a été chez nous encore bien peu étudié.

— Pourquoi cela ?

— C'est un poison indien.

— Ah !...

— Et ce que nous en connaissons nous a été révélé par nos collègues anglais de Londres ou de Calcutta.

Bridard garda un moment le silence, puis il reprit :

— Pensez-vous qu'il y ait un antidote à ce poison ?

— Il y en a un, répondit M. Fléchard.

— Et pourriez-vous, si vous étiez mis en présence de la personne à laquelle ce toxique aurait été administré, déterminer le danger qu'elle court et la chance que l'on peut conserver de la sauver ?

— Sans aucune hésitation.

Bridard releva le front.

— Voilà qui est bien !... dit-il d'un ton satisfait, et je me félicite doublement de m'être adressé à vous. La situation s'éclaire et ne présente plus aucune ambiguïté ; mais il me reste un dernier service à réclamer de vous.

— Lequel ? fit M. Fléchard.

— Vous savez qui je suis, poursuivit Bridard ; vous et moi, chacun dans sa partie, nous avons plus d'une fois aidé puissamment les intérêts sacrés de la justice humaine... Eh bien ! à cette heure, il s'agit d'un cas peut-être plus grave que tous ceux qui vous ont été soumis, et j'espère que vous ne me refuserez pas votre concours, bien que je n'aie aucun droit légal de le réclamer.

— Je pense que vous ne pouvez rien me demander que je ne puisse vous accorder, répondit le chimiste un peu surpris.

— A la bonne heure ! et sur ce terrain nous nous entendrons toujours, répliqua Bridard. Voici donc ce que je vous demande...

(A suivre).